

Accords Microsoft - FTV

Nos informaticiens n'y sont pour rien !

La direction a signé un nouvel accord avec Microsoft. Elle a décidé de retirer, à une partie des salariés, les logiciels installés sur leur ordinateur. Le personnel a été classé en deux catégories : clients lourds (ceux qui gardent Word, Excel, PowerPoint ou Outlook en version bureau) et clients légers (pour ceux qui devront travailler uniquement avec les versions en ligne, via navigateur ou Teams).

Une décision hors-sol, prise sans réelle concertation avec les informaticiens qui sont sur le terrain.

Annexes - Profils métiers identifiés

E1 – Clients légers	F3 – Postes partagés	E3 – Clients lourds
JOURNALISTE GRAND REPORTEUR SCRIPTTE	CHEF D'EQUIPEMENT CHEF DE CHAÎNE CHEF DE FABRICATION CHEF DE PLATEAU CHEF DE CAR DE PRODUCTION CHARGE(E) DE L'HABILLAGE CHAUFFEUR ELECTRICIENS – MACHINISTES – ECLAIRAGISTE – MAQUILLEUR(EUSE) – ACCESSOIRISTE OPERATEUR MONTEUR TECHNICIENS JRI	TOUS METIERS FONCTIONS SUPPORT PRODUCTEUR / REALISATEUR / REDACTEUR DOCUMENTALISTES CHARGE D'EXPLOITATION CHARGE D'EDITION PLANIFICATEURS INFOGRAPHISTE ANIMATEUR (TRICE) CHARGE DE PRODUCTION CHARGE(E) DE REALISATION CHEF EXPLOITATION CHARGE(E) DE PROGRAMMATION CHEF DE SERVICE CHARGE(E) DE CONCEPTION REGISSEUR CHEF D'EQUIPE CHEF DECORATEUR(TRICE) CHEF D'EDITION MEDECIN DU TRAVAIL

Depuis plusieurs jours, les informaticiens de France Télévisions sont en première ligne après la signature, (pour des raisons économiques), d'un nouvel accord avec Microsoft.

Aucune info n'a véritablement été donnée aux salariés pour expliquer ce qui allait changer dans leur quotidien.

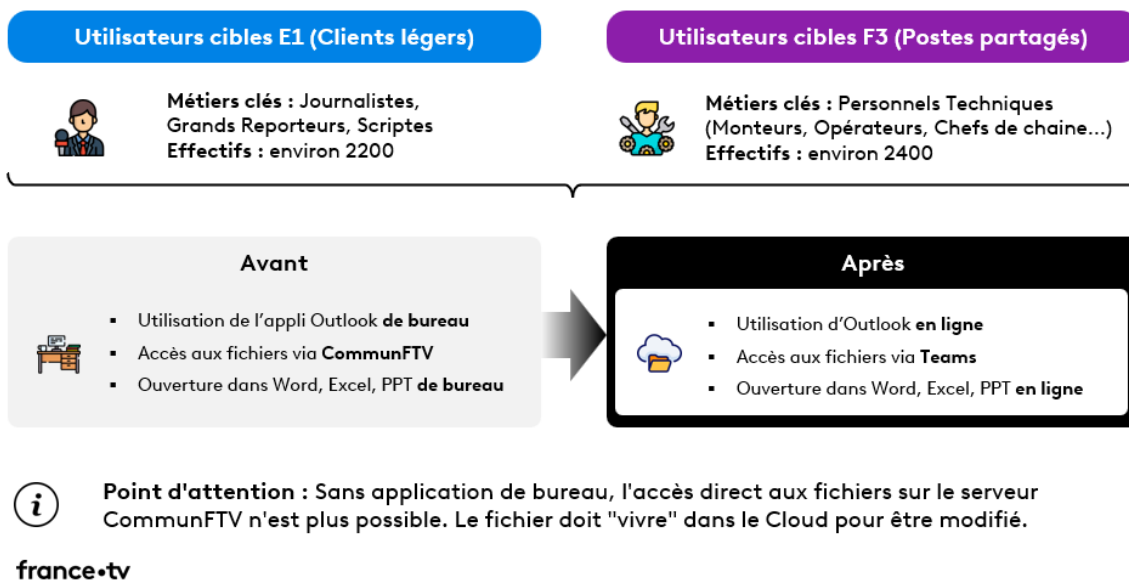
Des métiers impactés, des besoins mal évalués

Les informaticiens de FTV consultés, expliquent aujourd'hui que leurs avis et leurs alertes n'ont pas été pris en compte.

Résultats : des choix de profils incohérents, des bugs, des restrictions d'accès et des salariés qui voient arriver dans leurs boîtes mails (quand elles ne sont pas déjà bloquées) des messages d'avertissements.

Certains personnels se retrouvent (par exemple) dans l'impossibilité aujourd'hui d'ouvrir ou modifier certains documents, voient leurs boîtes mail saturées (stockage insuffisant), ont des difficultés à travailler sur certains fichiers... Des journalistes sont dans l'incapacité de travailler sur les écrans tactiles, des planificateurs se sont retrouvés en difficulté pour sortir des plannings...

► Qui est concerné, et quels sont les changements ?



La direction tente désormais de corriger certaines incohérences, alertée par des informaticiens, des chefs de centre (en régions) et de service, qui se retrouvent en première ligne face au mécontentement de leurs collègues (alors qu'ils n'y sont pour rien).

Environ 35 % des collaborateurs sont concernés par ce qui est présenté par la direction comme « une évolution ».

La CFDT demande à la direction de communiquer de toute urgence aux salariés les impacts que ce changement de licence a sur leur quotidien.

En attendant d'y voir plus clair, nous recommandons vivement à l'ensemble des salariés de sauvegarder leurs documents.

La CFDT alerte particulièrement les CDD et autres CDU.

Il existe un autre effet de bord de ce nouvel accord passé entre FTV et Microsoft : la suppression des licences non utilisées.

La direction le présente comme « une meilleure gestion des off-Boarding » ...

Des personnels non permanents (carence, raisons personnelles...) qui reviendraient travailler à France Télévisions au bout d'une longue absence, pourraient donc perdre tous leurs mails, dossiers et autres documents ?

Et pourquoi pas une bascule vers des logiciels libres ?

Par ailleurs, pourquoi la direction de FTV n'a pas saisi cette occasion pour quitter Microsoft, Gafam peu scrupuleux on le voit, et se tourner vers des logiciels libres et open source, à l'instar d'autres grandes institutions publiques [comme la Gendarmerie nationale en 2005](#) ?

Cette stratégie globale en faveur de l'open source a non seulement garanti la souveraineté numérique de cette dernière mais lui a permis aussi de réaliser des **économies budgétaires se chiffrant à deux millions par an**.

Une telle orientation aurait permis à France Télévisions, en ces temps de disette, de réduire durablement ses coûts de fonctionnement, tout en renforçant son indépendance technologique.

La CFDT demande à la direction :

- Une information en CSE
- La révision des profils incohérents
- La prise en compte des besoins réels des métiers
- La protection des données et boîtes mail des personnels non-permanents
- D'associer aux décisions les équipes informatiques de France Télévisions

Réduire les coûts ne peut pas se faire au prix de la désorganisation, de la perte d'outils et de la dégradation des conditions de travail.